

*Journée Mondiale
de la Liberté Religieuse*
Samedi 25 Janvier 2014



**UNE PRISONNIERE OFFRE
LA LIBERTE A SON MAITRE :
VECU EN SYRIE !
ET AUJOURD'HUI ?**



Objet : journée mondiale de la Liberté Religieuse

Abymes le 03 Janvier 2014

**Aux Pasteurs et Assistantes Pastorales
Aux Anciens
Aux Responsables du département des
Affaires Publiques et de Liberté Religieuse
(APLR)**

**Chères sœurs, chers frères,
Chers collaborateurs,**

Si vous êtes attentifs à l'actualité, depuis plusieurs semaines, nous sentons que la liberté religieuse est menacée dans plusieurs parties du monde . Nous ne pouvons rester indifférents aux grands débats qui se développent sur la scène internationale.

Guerres ethniques et religieuses en République Centrafricaine où des centaines d'hommes et de femmes perdent leur vie parce qu'ils sont chrétiens ou musulmans. La guerre civile en Syrie a rallumé la question des chrétiens d'Orient. Depuis que ce pays, berceau du christianisme, a plongé dans la tourmente, l'exode des chrétiens maronites n'a cessé de s'amplifier. Il vient également s'ajouter à l'inquiétude sur le sort des Coptes d'Egypte. La population chrétienne, appelée copte, qui représente 10 % de la population totale soit 8 millions de personnes, est la cible de nombreuses représailles de la part des intégristes musulmans. Il n'existe pas de données fiables sur l'exode des chrétiens égyptiens, mais il ne fait aucun doute que celui-ci s'est accéléré depuis la révolution de 2011, qui s'est traduite par un effondrement de la sécurité et la multiplication des kidnappings, vols et rackets visant une communauté perçue comme plus riche que le reste de la population. Le tonnerre gronde aussi en Turquie

Du côté des pays occidentaux, au nom du concept de laïcité, nous assistons à des batailles de juridictions pour faire triompher, contre une laïcité de plus en plus militante et agressive, le respect de la liberté religieuse qui semble menacée particulièrement pour des femmes voilées qui veulent que soit respectée leur liberté religieuse...

Enfin, des injustices contre des frères adventistes accusés injustement et enfermés dans les prisons du Togo et du Pakistan. L'Eglise Adventiste au plan mondial se mobilise pour faire valoir les droits à la justice, pour soutenir et reconforter ces trois frères emprisonnés...Le pasteur baptiste Saeed Abedini, est en détention en Iran.
Personne n'est à l'abri...

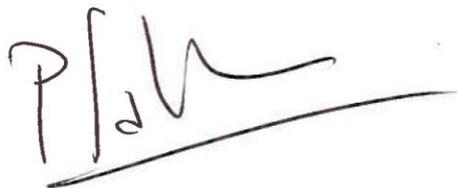
Le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse dans chaque section locale a donc toute sa raison d'être. C'est ce département qui organise dans les églises du monde entier une journée mondiale de liberté religieuse qui est là aussi pour rappeler combien il est important de défendre la liberté religieuse, entretenir des relations avec tous les croyants, collaborer avec d'autres qui comme nous reconnaissent que Dieu nous a créés libres, défendre le respect des convictions, promouvoir la tolérance et la liberté de conscience, même si parfois les avis des uns et des autres ne sont pas identiques. Voilà la raison d'être du département de la Liberté Religieuse au sein de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour.

Le 25 Janvier 2014 est la date retenue par la Conférence Générale pour la journée mondiale dédiée à la Liberté Religieuse. Ainsi toutes les églises adventistes du monde entier (72 144 églises et 67 000 groupes), dans 208 pays où l'Eglise Adventiste est représentée, inviteront leurs membres à réfléchir à la question de la liberté de conscience et de religion.

Au niveau de la Fédération de la Guadeloupe, nous aimerions que chaque section locale participe pleinement à cet événement même s'il n'y a pas de responsable de liberté religieuse nommé dans votre section locale : ainsi, chaque communauté, sous l'égide du Responsable Local d'APLR ou d'un ancien, aura l'occasion de réfléchir à la mission de l'Eglise pendant qu'il est encore temps. Nous le ferons grâce au message préparé par le responsable des Affaires Publiques et de la Liberté religieuse de l'UAGF, Frère Jéricho Baltus. Des suggestions pour des activités pratiques sont faites aussi pour l'après-midi. Enfin, nous pouvons mettre à votre disposition un petit clip de 2 minutes en langue française préparé par la Division Intereuropéenne et qui sera diffusé dans plusieurs églises de cette Division. Les responsables APLR, les Anciens d'église et les pasteurs intéressés peuvent demander ce petit clip au secrétariat des Affaires Publiques et de la Liberté religieuse (adresse email ci-dessous) et nous vous le ferons parvenir sur votre adresse email. Ce vidéo clip est à diffuser à l'Eglise le sabbat matin et à commenter par exemple le sabbat après-midi lors de la réunion autour du thème de la liberté religieuse.

Comptant sur votre collaboration pour le succès de cette journée, recevez, chères sœurs, chers frères, nos fraternelles salutations dans le Seigneur.

Patricia Sablier
Responsable des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse



SUGGESTIONS POUR LA PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE 25 JANVIER 2014

C'est une journée au cours de laquelle on ne doit pas se contenter de lire un sermon au culte. Elle se prépare. Un certain nombre d'activités peuvent être prévues ce jour-là.

I. REMISE EN QUESTION

Il s'agit de permettre à chaque membre de se repositionner par rapport à la liberté religieuse. Ce n'est pas un concept qui s'oppose "aux autres" mais d'abord à soi :

- Suis-je libre ?
- Ai-je la liberté de mes choix ?
- Ne suis-je pas ici pour suivre mes parents et mes amis ?
- Est-ce qu'il m'a été donné la possibilité de choisir ?
- Ai-je pour moi-même une pleine conviction en toutes choses, par rapport aux croyances doctrinales et aux autres pratiques alimentaires ou comportementales préconisées par mon église ?
- Suis-je capable de garder le cap même si mes proches ou mes amis décrochent ?
- Suis-je en mesure de défendre la justesse de mes pratiques religieuses ?
- Est-ce que je respecte et protège la liberté des autres ? De mes enfants ? De mon conjoint ?
- Y-a-t-il des interdictions à l'église ?
 - * D'où viennent-elles ?
 - ✓ De l'église ?
 - ✓ Du pasteur ?
 - ✓ Des parents ?
 - ✓ De la tradition
 - ✓ ou D'ailleurs ?
 - *Portent-elles atteinte à ma liberté ?
- Etc...

Autant de questions qui peuvent faire l'objet d'une réflexion personnelle ou collective au cours d'un débat, lors de cette journée spéciale.

II. TEMOIGNAGES

A l'occasion de la rencontre/débat du samedi après-midi, inviter des membres de l'église locale ou d'une autre église à partager un témoignage positif sur le problème de la liberté religieuse auquel il a été confronté : parents d'élèves ; lycéens étudiants ; travailleurs ; employés etc.

III. PRIERE EN FAVEUR DES ELUS, DES PERSONNALITES, DES ÉGLISES ET DES QUARTIERS

Organiser une séance spéciale de prière en faveur des dirigeants locaux : Maires et adjoints, conseillers, députés, sénateurs, présidents et vice-présidents des collectivités locales.

Voici la recommandation :

- ✓ Conseillers municipaux et généraux : les églises (toutes les dénominations) de la circonscription ;
- ✓ Maires et Conseillers régionaux : les pasteurs ;
- ✓ Les Présidents des collectivités : le directeur fédéral APLR

IV- EMISSIONS DE RADIO

Inviter les membres à suivre les causeries qui seront programmées sur le thème de la liberté religieuse sur RVM. L'heure vous sera indiquée ultérieurement.

V- REVUE CONSCIENCE ET LIBERTE

Nous vous faisons parvenir également un bulletin de souscription à la revue « *Conscience et liberté* » seule revue en français, (10 euros par abonnement) pour que la section locale de votre église puisse l'offrir aux responsables des autres communautés religieuses de votre commune, aux chefs d'édilité ou à toute autre personne par exemple dans l'Education Nationale (Principal du collège de la commune, Proviseur du lycée) ayant un pouvoir décisionnel et qui pourrait être sensibilisés à la cause de la Liberté Religieuse.

Cette revue, commandée dès que possible ne sera disponible qu'à la fin de l'année 2014. En attendant, nous avons à votre disposition des revues « *Conscience et Liberté* » au prix modique de 3 € / revue : elles sont disponibles au Secrétariat du département des APLR à la Fédération.

JOURNEE DE LA LIBERTE RELIGIEUSE

- 25 Janvier 2014 -

MESSAGE DU CULTE

UNE PRISONNIERE OFFRE LA LIBERTE A SON MAITRE : VECU EN SYRIE ! ET AUJOURD'HUI ?

Texte de méditation : 2 Rois 5 : 1- 8

C'est une histoire bien connue, celle de la petite fille captive, au service du valeureux chef de l'armée de Syrie. 2 Rois 5 : 1- 18.

Il serait utile de revisiter cette histoire qui renferme de nombreuses autres leçons pour nous qui sommes parvenus à la fin de l'histoire de notre planète.

Nous ne savons pas grand-chose de cette petite fille. Son nom n'est pas mentionné. Elle a été sans doute séparée de ses parents lors de l'incursion des syriens dans sa contrée. Son appartenance familiale n'est pas mentionnée non plus, contrairement aux habitudes littéraires bibliques. Citons deux exemples :

- Dans ce même livre des Rois: « *Ezéchias...avait vingt-cinq ans lorsqu'il devint Roi,...sa mère s'appelait Abi, fille de Zacharie.* » (2 Rois 18 : 2) ;
- Dans le livre d'Esther : « *il élevait Hadassa, qui est Esther, fille de son oncle ; car elle n'avait ni père ni mère.* » (Est. 2 : 7).

Cette prisonnière dans la maison de Naaman avait donc plusieurs problèmes susceptibles de perturber son développement d'adolescente : captive loin de son village natal ; séparée de ses parents ; pouvant perdre à terme son identité et sa culture ; pas de possibilité non plus d'adorer son Dieu dans de bonnes conditions.

Mais pourquoi donc sa fidélité et son amour pour son Dieu n'ont-ils pas empêché qu'elle soit emmenée par les soldats syriens ? Certains peut-être, vivent aujourd'hui, la même expérience que cette fille : leur fidélité à Dieu, leur amour pour sa parole ne les a pas immunisés contre des échecs quelquefois cuisants. Conflits scolaires ou universitaires à cause du sabbat ; échec aux examens malgré des prières ferventes ; perte d'un emploi pour rester fidèles à la Parole ; recherche infructueuse d'un conjoint de la même confession religieuse entraînant un célibat forcé....

Les réelles difficultés de cette vie sont-elles érodé notre capital confiance en l'amour de Dieu à notre égard ? Ne génèrent-elles pas quelque part en nous un doute non exprimé sur son existence même ? N'avons-nous pas, quelquefois, accordé du crédit à la thèse de la non-intervention de Dieu dans nos affaires ?

Si tel est le cas, alors cette petite fille a quelque chose à nous apprendre ce matin!

Son chef Naaman lui aussi était en captivité, perturbé par un grave problème. En première lecture nous pourrions croire que Naaman n'avait qu'un seul problème : sa lèpre. La lèpre en elle-même est déjà une maladie grave, peut-être la plus grave. Mais Naaman en avait une autre,

plus importante encore et ignorée de Naaman lui-même : la méconnaissance de Dieu. Cette ignorance de Dieu le mettait dans l'incapacité de découvrir qu'il était atteint 5 d'une autre lèpre, plus grave encore, celle qui est à l'origine de toutes les maladies des hommes, des femmes, des enfants et qui les retient prisonniers : la lèpre du péché. Il avait entendu parler du Dieu d'Israël mais ne savait pas qu'il y avait un prophète de ce Dieu en Israël !

Face à cette double nécessité de libération de deux êtres totalement différents, la jeune captive et Naaman, que va faire le Dieu d'Israël ? Libérer cette petite fille innocente et pieuse pour la rendre à ses parents ou libérer cet idolâtre de Naaman de sa lèpre et de sa méconnaissance de Dieu ?

N'aurait-il pas été plus juste et plus judicieux de prendre en considération en priorité la libération de cette fillette des mains de son ravisseur ? Le même prophète Elisée que Dieu a utilisé pour libérer miraculeusement Naaman de sa lèpre aurait pu en effet être aussi utilisé pour délivrer miraculeusement cette fillette sitôt après son enlèvement ce qui aurait permis à Naaman de savoir qu'il y a un prophète de Dieu en Israël et de mesurer la puissance de ce Dieu-là !

Ce récit que nous connaissons fort bien et que nous avons tant commenté déjà, nous rappelle ou nous apprend que le choix de Dieu n'est pas toujours le nôtre. Car « *autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont élevées au-dessus de vos voies, et mes pensées au-dessus de vos pensées* » dit l'Éternel.

Nous devons donc réviser notre échelle de valeurs pour l'harmoniser avec la sienne.

La priorité supérieure de notre Seigneur est la libération des hommes, des femmes et des enfants, d'une maladie qu'ils ignorent et dont Lui seul connaît la gravité.

A tous les chrétiens qui sont insatisfaits de leur situation économique, sociale ou familiale

A tous les hommes, les femmes et les jeunes, issus de parents déracinés, expatriés, exilés, réfugiés, en détresse économique

A tous ceux qui ont secrètement quelque chose à reprocher à leur Dieu : prières non exaucées, désirs non satisfaits, projets non réalisés

Prenez courage !

C'est vrai que la colère, la frustration, le ressentiment, la révolte contre l'exploitation et pour le désir profond d'une libération pour une vie meilleure grondent en une voix sourde dans vos cœurs. Ces sentiments humains sont légitimes.

Mais dans le monde qui vous retient captifs, dans l'entreprise qui vous exploite, dans l'environnement qui vous oppresse, il y a des hommes, des femmes et des enfants qui ont un problème plus important que les vôtres : ils ne savent pas qu'il y a un prophète de Dieu en Israël, c'est à dire dans leur localité. Ceux-là aussi sont dans une tempête. Moindre que la vôtre. Ils ne savent où aller, que choisir, quelle identité choisir, comment se marier les uns aux autres, qui adorer, comment gérer la cité pour faire cesser la violence, comment utiliser sagement la technologie, comment canaliser leurs pulsions sexuelles, comment aborder la vie et la mort. Ils n'ont pas l'espérance que vous avez. Ils n'ont pas la bouée de sauvetage qu'est la Parole qui vous maintient la tête hors de l'eau. Alors, ils vont consulter marabouts, voyants, cartomanciennes, ... Ils s'inscrivent dans les sociétés secrètes, versent dans l'extrémisme et dans le mépris de la vie humaine, prêtent l'oreille aux philosophes et théoriciens mal inspirés ; se laissent guider par la prétendue influence des étoiles du zodiaque dans les horoscopes; trafiquent leur liberté contre l'addiction à l'alcool, les drogues, les jeux...

Dieu n'a pas prévu de nous extraire de ce monde troublé et agité mais d'y être ses représentants et ses messagers.

Vous êtes certes comme cette petite fille dans une tempête, votre tempête, mais vous avez trouvé une richesse à nulle autre pareille. Le Christ qui sauve et qui délivre !

Le monde a besoin de guides parmi les captifs que nous sommes, capables de transcender nos propres problèmes quotidiens pour montrer aux autres la voie.

Dieu a besoin d'hommes, de femmes et d'enfants, vivant dans la frustration et l'oppression que génère la société, mais qui soient capables de regarder au-dessus des problèmes communs pour être des modèles de paix, de confiance en l'avenir et de sérénité en Christ !

Nous sommes dans un monde que nous ne devons pas mépriser.

Nous sommes dans une société que nous ne devons pas rejeter.

La petite fille de notre récit, loin de se laisser submerger par ses ressentiments, par son désir de révolte et de libération, quoique légitimes, loin de considérer la maladie de son maître-ravisseur comme une punition du Dieu d'Israël, oubliant sa colère et sa tristesse, va proposer à son maître une chose inouïe, contre nature, contre toute logique : sa guérison ; la guérison de son ennemi !

« *Aimez vos ennemis* » nous commande le Christ ! « *Faites du bien à ceux qui vous maltraitent et vous persécutent* » !

Nombreux sont les chrétiens qui sous-estiment la valeur et la puissance du message de l'évangile dont ils sont porteurs. Sa force d'attraction et de libération véritable est au-dessus des faiblesses humaines. **La préoccupation supérieure de Dieu est la délivrance des hommes, des femmes et des enfants, atteints par la lèpre de leurs péchés et ignorant le dernier message de vie à leur intention.** Chacun, sans exception a un rôle non négligeable à jouer dans le salut de son environnement humain immédiat.

Vous avez sans doute observé que malgré le témoignage de la petite fille mentionnant seulement le prophète Elisée, Naaman et sa suite se sont rendus directement vers le roi d'Israël parce qu'ils ne savaient pas qu'il y avait un prophète en Israël.

Aujourd'hui encore, beaucoup d'hommes, de femmes et d'enfants ont entendu parler de Jésus-Christ de façon superficielle ou événementielle, à l'occasion des fêtes religieuses du calendrier. Mais ils ne savent pas qu'il y a un Christ qui n'est plus l'enfant Jésus, un bébé ignorant et dépendant ; ni un crucifié gémissant et impuissant. Ils ne savent pas qu'aujourd'hui Christ a véritablement « *tout pouvoir dans le ciel et sur la terre* », qu'il est tout puissant d'amour et de miséricorde, capable de sauver et de délivrer réellement de l'emprise du péché, de la maladie et de la mort, des hommes de toute classe et de toute race ; ils ne savent pas non plus que ce Christ-là revient bientôt !

Ce récit nous apprend également qu'on n'est pas trop jeune pour témoigner avec respect auprès des grands de ce monde. Les présidents, les maires, les conseillers régionaux et généraux, les députés et sénateurs, les PDG des entreprises, le personnel judiciaire, tous ont un problème qu'ils ignorent : la véritable connaissance du Jésus-Christ. La situation de l'église, qui doit être immergée dans la société, est stratégique pour Dieu. Il est grand temps de planifier dans chaque communauté l'ouverture nécessaire à la réalisation du plan intégral de Dieu pour le salut de l'humanité.

Le département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse doit être réactivé, repensé. C'est un département transversal qui doit contribuer à décroïsonner les activités des autres départements de l'église afin de les orienter au bénéfice de toute la société.

L'église doit présenter un autre visage, le vrai visage de l'évangile, celui du Christ au service du bien-être de tous. L'église n'est pas souffrante, elle est triomphante.

J'invite ici chacun, à être attentif aux programmes et projets quelquefois innovants qui seront proposés par le responsable APLR, des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse de votre Fédération et de votre communauté. Car nos lignes doivent bouger dans le sens de l'ouverture, sans la perte de notre identité.

La jeunesse a une contribution à avoir pour assainir le climat de violence, du vol, d'incivilité et d'insécurité qui gangrène nos villes, nos villages nos campagnes et nos plages. Les clubs d'aventuriers, d'éclaireurs ont des programmes enrichissants et formateurs pour les enfants et adolescents de nos quartiers, désœuvrés et livrés souvent à eux-mêmes, et entraînés par de mauvaises influences....

Le Ministère de la santé se doit d'apporter un nouveau souffle dans le domaine de santé publique : des programmes d'éducation pour la santé ont pour mission de répondre aux besoins de la population à l'intérieur mais surtout à l'extérieur de l'Eglise.

Le Ministère de la famille et de la femme doivent répondre aux besoins des parents, des femmes de plus en plus débordés par leurs enfants qui tyrannisent certaines familles....

Le Secours adventiste doit être présent, et connu dans chaque commune pour soulager la misère des familles nécessiteuses et il y en aura de plus en plus en cette période de récession.

Le Ministère de la musique doit permettre aussi de soulager les fardeaux par des moments d'exaltation et d'élévation de l'âme vers Dieu alors que la plupart des programmes de distraction rabaisse l'esprit vers les instincts les plus bas....

Nous ne pouvons plus rester cantonnés, emmurés dans nos églises, assistant à de beaux programmes concoctés à notre seule intention.

Les dernières lignes de ce récit nous apprennent contre toute attente, la conversion de Naaman et l'abandon de ses pratiques idolâtres. Lisons 2 Rois 5 : 15-19 :

« Naaman retourna vers l'homme de Dieu, avec toute sa suite. Lorsqu'il fut arrivé, il se présenta devant lui, et dit : Voici, je reconnais qu'il n'y a point de Dieu sur toute la terre, si ce n'est en Israël. Et maintenant, accepte, je te prie, un présent de la part de ton serviteur. Élisée répondit: L'Éternel, dont je suis le serviteur, est vivant! Je n'accepterai pas. Naaman le pressa d'accepter, mais il refusa. Alors Naaman dit : Puisque tu refuses, permets que l'on donne de la terre à ton serviteur, une charge de deux mulets; car ton serviteur ne veut plus offrir à d'autres dieux ni holocauste ni sacrifice, il n'en offrira qu'à l'Éternel.

Voici toutefois ce que je prie l'Éternel de pardonner à ton serviteur. Quand mon maître entre dans la maison de Rimmon pour s'y prosterner et qu'il s'appuie sur ma main, je me prosterne aussi dans la maison de Rimmon : veuille l'Éternel pardonner à ton serviteur, lorsque je me prosternerai dans la maison de Rimmon !

Élisée lui dit: Va en paix. »

Ainsi donc, Naaman à son retour, est devenu un coreligionnaire de la petite fille, « son frère en Christ ». Il ne fut plus considéré par elle comme un ravisseur violent et dominateur mais désormais comme un protecteur ...

Dans son immense sagesse, Dieu a fait d'une pierre sept coups :

1. Guérison de Naaman,
2. Conversion de Naaman ;
3. Témoignage de sa parfaite maîtrise et de sa puissance sur la nature physique humaine, gage d'une possible purification plus profonde et totale de cette nature humaine. (Élisée n'est même pas sorti pour parler à Naaman car cette purification de la lèpre était une broutille pour Dieu.)
4. Témoignage de son amour pour tous les hommes sans exception, à quelque nation qu'ils appartiennent, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent et quelle que soit leur religion.

5. Naaman a porté ces deux témoignages au roi de Syrie et à sa cour.
6. Naaman, chef de l'armée du roi de Syrie a porté également ces deux témoignages à tous les soldats, généraux et capitaines placés sous son autorité.
7. Stabilisation émotionnelle et psychologique de la petite fille qui fut probablement rendue par la suite à ses parents par son « frère en Christ ».

Qui est plus sage que toi Eternel ?
Qui voit la fin avant le commencement ?

« Les cieus célèbrent tes merveilles, Et ta fidélité dans l'assemblée des saints. Car qui, dans le ciel, peut se comparer à l'Eternel ? Qui est semblable à toi parmi les fils de Dieu ? Eternel, Dieu des armées ! Qui est comme toi puissant, ô Eternel ? Ta fidélité t'entourne. C'est à toi qu'appartiennent les cieus et la terre, C'est toi qui as fondé le monde et ce qu'il renferme. Ton bras est puissant, Ta main forte, ta droite élevée. La justice et l'équité sont la base de ton trône. La bonté et la fidélité sont devant ta face. Heureux le peuple qui connaît le son de ta trompette ; Il marche à la clarté de ta face » (extr. Ps. 89)

Personne ne détient l'exclusivité de la faveur de Dieu.

Devant lui les hommes sont libres et égaux.

Les chrétiens n'ont pas plus de mérite que les autres.

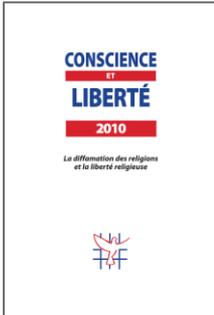
Sa grâce est mise au bénéfice de tous les hommes sur la surface de la terre.

Tous peuvent en bénéficier également.

Que la bénédiction de Dieu repose donc sur chacun et qu'Il nous donne l'intelligence pour accomplir cette mission de témoignage publique.

Jéricho L. Baltus
Département APLR
Affaires Publiques et Liberté Religieuse
Union des Antilles et de la Guyane française

DÉFINITION DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE RELIGION



« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuellement ou collectivement, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, et l'accomplissement des rites. »

Article 9, alinéa 1 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Article 18, de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

LES IMPLICATIONS DE CETTE DÉFINITION

Le droit de **choisir sa religion**
et la reconnaissance de ce même droit aux autres.

Le droit de **se rassembler et de pratiquer**
sa religion individuellement ou en communauté.

Le droit d'**enseigner** sa religion et de **témoigner**
librement et respectueusement auprès des autres.

La nécessité de **respecter le point de vue** des autres et de se réserver le droit
ne pas être d'accord avec eux, le cas échéant.

Le droit d'**être propriétaire** des lieux de cultes.

La liberté de **confectionner, d'acquérir et d'utiliser**, en quantité adéquate,
les objets et le matériel requis par les rites ou les usages
d'une religion ou d'une conviction.

La liberté de **solliciter et de recevoir**
des contributions volontaires, financières et autres, de particuliers et d'institutions.

La liberté de **former, de nommer, d'élire ou de désigner**
par succession les dirigeants appropriés, conformément aux besoins et aux normes
de toute religion ou conviction.

La liberté d'**observer** les jours de repos et de **célébrer** les fêtes et cérémonies
conformément aux préceptes de sa religion ou de sa conviction.

La liberté de **fonder et d'entretenir**
des institutions charitables ou humanitaires appropriées.

La liberté d'**écrire, d'imprimer et de diffuser**
des publications sur ces sujets.

La liberté d'**établir et de maintenir** des communications avec des individus et des communautés
en matière de religion ou de conviction aux niveaux national et international.



Le Magazine de la Liberté Religieuse



Une nouvelle Emission sur RVM

Un magazine spécial du
Département de la Liberté
Religieuse sera diffusé
le samedi 25 janvier 2014
à 13h30 heures
après le BIA.



A compter du mois de février 2014
le Département de la Liberté
Religieuse et des Affaires
Publiques diffusera sur Radio Vie
Meilleure une émission chaque
3ème samedi du mois après le BIA.

**Ecoutez et faites écouter
Radio Vie Meilleure**

93,3Mhz